

31 mai 2016

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 6 avril 2016 de M. Adrien Genecand: «Projet scientifique et culturel du Musée d'art et d'histoire, décembre 2015 et après?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

Pourquoi avoir rédigé ce projet culturel et scientifique seulement en 2015 et non suite à l'arrivée du directeur actuel en 2008?

Pourquoi en avoir confié l'élaboration à l'entreprise Thématis? Les compétences n'existent-elles pas en interne?

Quel fut le coût de cette externalisation?

Quelle est la validité de ce projet culturel et scientifique désormais?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Lorsque le directeur actuel a pris ses fonctions, le 1er octobre 2009, le Musée d'art et d'histoire (MAH) venait de faire l'objet d'un audit (décembre 2008 - mai 2009), assorti de recommandations que M. Patrice Mugny, conseiller administratif alors en charge du département de la culture et du sport (DCS), voulait voir prioriser. De fait, jusqu'en 2012, les efforts du musée ont porté essentiellement sur la réorganisation de l'institution.

En septembre 2012, M. Sami Kanaan, nouveau magistrat en charge du DCS, a initié une série de démarches visant à revaloriser les musées genevois et à affirmer leur rôle dans la cité. C'est dans ce contexte que, dès la fin 2012, une réflexion a été lancée autour du projet scientifique et culturel du MAH, qui a finalement abouti en décembre 2015.

Les compétences dont le musée dispose en interne ont été largement mises à contribution dans l'élaboration du Projet scientifique et culturel (PSC), notamment au niveau des contenus scientifiques et culturels, aussi bien dans le Comité de pilotage que dans le groupe de travail du PSC. L'expérience montre toutefois qu'un accompagnement méthodologique est généralement nécessaire aux institutions muséales pour apporter un point de vue extérieur et permettre de structurer et formaliser ce type de projet (plan directeur ou PSC). Cela a été le cas par exemple pour le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) en 2012 et le Muséum en 2014. D'où le recours à Thématis, qui a une grande expertise dans ce domaine et qui avait excellemment accompagné le PSC du Muséum.

Le coût du mandat d'accompagnement méthodologique a été de 49 938 francs.

Enfin, le PSC a dû prendre en compte l’articulation des espaces et la configuration du bâtiment Charles-Galland telles que prévues par le projet de rénovation et d’extension de Jean Nouvel, rejeté lors du référendum du 28 février 2016. Ainsi certains aspects, notamment ceux liés à la muséographie, devront être intégralement revus en lien avec un nouveau projet, cependant que d’autres aspects, en particulier ceux qui touchent aux collections et, surtout, à l’ouverture aux publics, restent d’actualité.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Sami Kanaan*